

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES  
78570EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 15 septembre 2022

DATE D'AFFICHAGE : 28 septembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice :	33
Présents :	26
Votants :	29

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un septembre le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le quinze septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni en salle du Conseil à 20h30, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

**Etaient présents :**

Mme ARENOU, M. LONGEAULT, Mme CHIARETTO, M. BONNEAU, Mme BATHILY, M. BOUCHELLA, Mme ABLOUH, M. GAILLARD, Mme BELHADJ-ADDA, Maires – Adjoints,  
M. CAMARA, Mme CHERGUI, Mme CHARLOT, M. GOURVENEK, Mme BOUKANDOURA, M. LIAOUI, M. BRENOT, Mme CHATELAIN, M. AZIMI, Mme RAKOTOMALALA, M. HILALI, M. MARCIN, M. GAYDOUK, Mme DUBOIS, M. FOURE, Mme KHARJA, Mme SIRAS, Conseillers Municipaux.

**Absents représentés :**

M. DUBOIS	(Procuration à M. GOURVENEK)
M. FARIGOULE	(Procuration à Mme KHARJA)
Mme LARABI,	(Procuration à Mme SIRAS)

**Absents excusés :**

Mme BIGLIONE, M. ALIMI, M. ODIRA

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DES RECETTES DE LA MARCHÉ OCTOBRE ROSE « LA COURSE DES VICTOIRES » AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « AIDONS LA RECHERCHE »**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés de Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

**VU** la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1993 relative à l'Administration Territoriale de la République,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le plan comptable M 14,

**VU** le budget primitif 2022 adopté par le Conseil Municipal du 06/04/2022

**VU** la décision modificative n°1 du budget du 01/06/2022

**VU** la décision n° 2022-DEC-19 du 05/09/2022 sur la signature de la Charte de préparation de la course des victoires avec l'association Aidons la recherche et Courses des Victoires,

**CONSIDERANT** qu'il convient d'attribuer l'ensemble des recettes de la marche d'octobre rose « Course des Victoires » en subvention exceptionnelle à l'association « Aidons la recherche »,

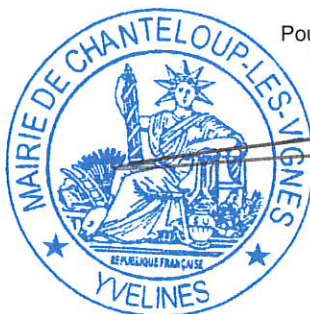
**ENTENDU** l'exposé de Madame Halima BELHADJ-ADDA, adjointe au Maire déléguée aux seniors, à l'accompagnement du vieillissement et à la santé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** l'attribution de l'ensemble des recettes de la marche « Course des Victoires » en subvention exceptionnelle à l'association « Aidons la recherche ».

**AUTORISE** le maire à verser la subvention exceptionnelle.

Chanteloup-les-Vignes, le trois octobre deux mille vingt-deux



Pour le Maire et par délégation,  
Le Premier Maire-adjoint

François LONGEAULT

Délibération certifiée exécutoire de par :

- l'affichage le : 28 SEP. 2022
- la transmission à la Sous-Préfecture le : 11 OCT. 2022

Accusé de réception en préfecture  
078-217801380-20221003-2022DEL81-DE  
Date de réception préfecture : 11/10/2022